

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

Observations techniques Vigne N°1 – 19 Mars 2026

Ce flash a été élaboré sur la base des observations réalisées par le service Agronomique d'EVV et étayé par les BSV des Territoires Nord Aquitaine (24, 33, 47) et Sud Aquitaine (32,40,64). Nous attirons votre attention sur le fait que le présent document indique une tendance sanitaire régionale, et est susceptible de ne pouvoir être applicable tel quel à chacune de vos parcelles. Ce flash, à vocation purement informative, ne saurait engager la responsabilité de ses auteurs en cas de mauvaise interprétation des données qui y sont contenues. N'hésitez pas à contacter votre interlocuteur EVV habituel.

→ L'ESSENTIEL



Risque faible



Risque moyen

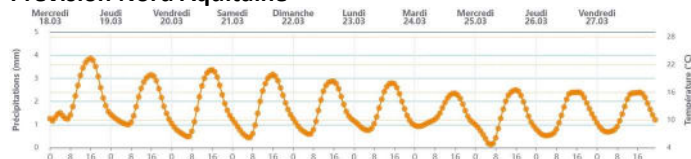


Risque fort

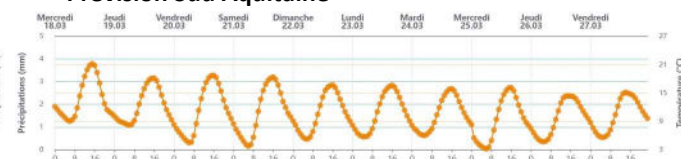
Physiologie	Arrachage	Confusion	Escargots	Gestion cavillon	Engrais verts	Travaux à la vigne	Nos solutions d'exploitation
Dormance à 1 ^{ère} feuille. Précocité constatée	En cours, Début plantation	Pose possible dès 20 mars zone précoce	Activité en hausse localement	Intercep et Désherbage chimique en cours	Croissance +- active, trop tôt pour détruire	Fin de la taille Epannage Semis de printemps	Movida Grapevision®, Xarvio field manager, Weenat®, Bougie Stopgel®, Pel102®

→ MÉTÉOROLOGIE

Prévision Nord Aquitaine



Prévision Sud Aquitaine



→ PHÉNOLOGIE

Dormance	Bourgeon dans le coton	Pointe verte	Éclatement bourgeons	2-3 feuilles étalées	5-6 feuilles étalées	BF Agglomérés
Global						

Le démarrage de la vigne s'accélère. Le repos végétatif est encore d'actualité, mais dans de nombreuses zones et parcelles, la reprise est visible, allant jusqu'à BBCH11 sur des plantes ou secteurs précoces. En Sud Aquitaine la 2^{ème} feuille est visible sur des Chardonnay et Colombard.

Les dates de débourrement avancent en moyenne de 7 à 12 jours par rapport aux années 1980-2000. Les années à débourrement précoce correspondent souvent à des hivers doux et des mois de février-mars chauds.

→ BILAN MÉTÉOROLOGIQUE — Nov 2025 à Fév 2026

Synthèse des cumuls de précipitations observés sur quatre stations de référence (Bordeaux, Bergerac, Auch, Pau) sur la période novembre 2025 à février 2026.

Zone (station)	Nov 2025	Déc 2025	Jan 2026	Fév 2026	Total Nov-Fév
Gironde (Bordeaux)	120.7	62.3	157.8	169.6	510.4

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

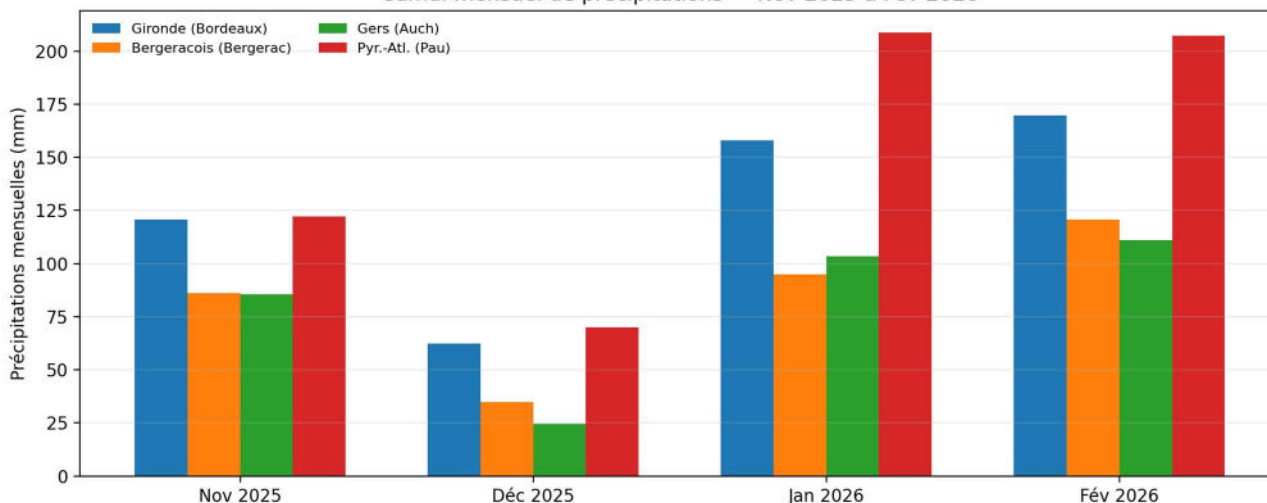
EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169 – TVA FR 53 848 290 169 – APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°1 : 19/03/2026 EVV – Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

Bergeracois (Bergerac)	86.1	34.9	94.9	120.6	336.5
Gers (Auch)	85.4	24.5	103.4	111.0	324.3
Pyrénées-Atl. (Pau)	122.3	70.1	208.6	207.1	608.1

Cumul mensuel de précipitations — Nov 2025 à Fév 2026



Cumuls hivernaux élevés, avec un net renforcement en janvier-février sur l'ensemble des secteurs, particulièrement marqué sur le piémont (Pau).

L'hiver a été marqué par un record de pluies, avec les tempêtes Nils et Pedro qui ont balayé la région, avec des vents impressionnants, mais aussi beaucoup d'inondations. Février 2026 est ainsi le mois le plus pluvieux jamais enregistré.

➤ Risques de gel :

Les conditions météorologiques de ce printemps nous rappellent que la vigilance doit se poursuivre au-delà du premier événement. Elle se prépare, elle se programme. C'est précisément à ce moment-là qu'un suivi instrumenté fait la différence. Surveillance des gelées et vigilance requise jusqu'à la fin-avril, voire au delà.

Les prévisions météorologiques ont correctement prévu les gelées de dimanche matin, attestant de l'importance du suivi multi-modèles couplé à une analyse experte.

Globalement, la semaine sera agréable, mais les nuits resteront fraîches. À partir de fin mars, un net refroidissement est prévu, attribué à un courant continental en provenance du nord-est, ce qui accroît la probabilité de gel au niveau national.

Il est important de rester vigilant jusqu'au moins la mi-mai, moment où l'on risque encore d'avoir des gelées tardives qui peuvent nuire aux cultures déjà développées.

Conseils essentiels :

- Surveillez les températures de votre région (stations ou capteurs).
- Prévoyez vos alertes à l'avance.
- Consultez les prévisions horaires chaque nuit après 20h, en particulier pour AROME.

Souvent, une seule nuit de gel peut ruiner toute une récolte : il est donc nécessaire de rester vigilant jusqu'à la fin du printemps.

➔ TENDANCES MÉTÉO 2026 (prévisions saisonnières, probabilistes)

Les prévisions saisonnières restent probabilistes, Elles donnent des tendances, pas un scénario précis jour par jour. Selon le bulletin trimestriel de Météo-France (mars → mai 2026), le scénario le plus probable pour les températures est celui d'un trimestre plus chaud que la normale en France (des épisodes plus frais restent possibles). Pour les précipitations, un trimestre plus humide est privilégié sur la moitié nord de l'hexagone ; aucun scénario n'est privilégié ailleurs.

➔ POINT ANALYSE DE SARMENTS : réserves glucidiques (amidon & sucres)

Objectif : diagnostiquer la mise en réserve post-vendange et anticiper le redémarrage (débourrement, vigueur, floraison).

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°1 : 19/03/2026 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

- La vigne stocke l'énergie sous forme de glucides (sucres solubles et amidon) entre véraison et chute des feuilles ; ces réserves alimentent la reprise hétérotrophe au printemps.
- L'analyse hivernale de sarments donne une photographie « fin de cycle » et sert d'outil prédictif pour le démarrage et la nutrition précoce.

Indicateurs clés – lecture rapide

Indicateur	Un niveau faible suggère...	Impact probable au printemps
Amidon (réserve de fond)	Post-vendange peu photosynthétique (feuillage altéré, faible rayonnement, stress).	Débourrement hétérogène, vigueur initiale faible ; risque coulure/millerandage si déficit marqué.
Sucres solubles	Assimilation/transport limités ; conversion en amidon incomplète.	Moins de “carburant” disponible pour les premiers stades (2–5 feuilles).
Éléments minéraux (N, K, Mg)	Absorption racinaire limitée (asphyxie, carences) ou exportations non compensées.	Carences précoces, baisse d'efficacité photosynthétique, sensibilité accrue au froid/stress.

📊 Bilan “mises en réserve 2025-2026”

Gironde (hiver 2025–2026) – tendances :

- Contexte : automne 2025 humide et peu lumineux → ↘ de photosynthèse → réserves souvent insuffisantes.
- Réserves glucidiques : probablement en-dessous de la moyenne, surtout l'amidon.
- Sucres solubles : souvent corrects, mais conversion en amidon limitée (automnes froids/humides).
- Minéraux : N modéré à faible ; Mg/P souvent en retrait sur sols engorgés ; Fe/Mn fréquemment bas .
- Impacts possibles 2026 : débourrement hétérogène, vigueur initiale affaiblie, besoin de nutrition foliaire précoce ; risque de coulure/millerandage sur cépages sensibles ; sensibilité accrue au froid/hydromorphie.

Gers (hiver 2025–2026) – tendances :

- Contexte : automne 2025 plus lumineux et moins humide → mise en réserve souvent meilleure.
- Réserves glucidiques : moyennes à bonnes, mais hétérogènes selon les sols (argilo-calcaires vs sables).
- Minéraux : K parfois limitant ; Mn et Fe souvent faibles (surveillance recommandée).
- Impacts possibles 2026 : débourrement plus homogène ; surveiller K/Mg ; bonne capacité de reprise si pas de stress hydrique précoce.

Leviers correctifs (si réserves faibles) – points de vigilance

Nutrition précoce : raisonner des apports foliaires (N, Mg, K) dès 4–5 feuilles si les analyses indiquent un déficit.

Sol : limiter l'asphyxie (gestion du tassement, drainage, travail du sol adapté) pour restaurer l'activité racinaire.

Pilotage 2026 : ajuster charge/épannage et éviter les stress précoces (désherbage/tonte, eau, protection).

Interprétation : intégrer cépage, porte-greffe, âge, rendement 2025, pression maladies, état du feuillage post-vendange.

Un résultat “moyen” peut masquer une forte hétérogénéité intra-parcellaire : compléter par des observations au débourrement.

➔ LIENS AGRONOMIE / PHYSIOLOGIE

La douceur de l'automne (septembre à octobre) a pu favoriser la minéralisation, à condition que le sol fut vivant et que la vigne restait en capacité de capter les éléments minéraux et de renouveler une partie de son système racinaire. En 2025, de nombreuses parcelles ont subi des stress abiotiques susceptibles de limiter les mises en réserve dans le cep.

La photosynthèse après véraison et jusqu'à la senescence est nécessaire à la plante pour la restauration de ses réserves glucidiques qui seront utilisées durant la reprise du développement végétatif et reproducteur de cette année. Les réserves glucidiques jouent donc un rôle majeur pour la préparation de la future floraison (initiation florale en Mai).

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr

SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 – APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°1 : 19/03/2026 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

Points de surveillance au printemps

Démarrage “en dent de scie” possible si réserves altérées : impacts potentiels sur vigueur, floraison et nouaison.

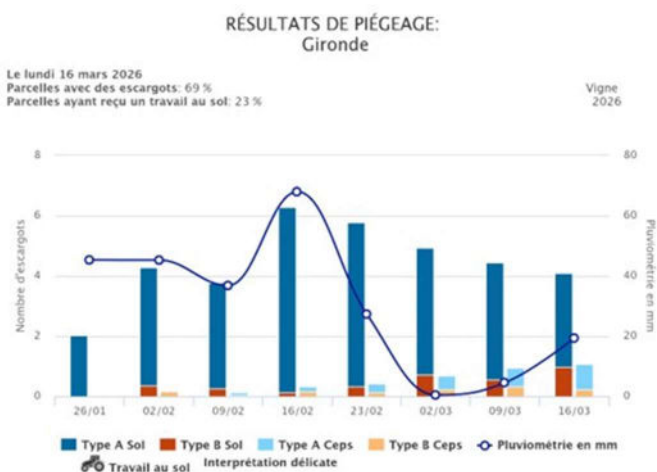
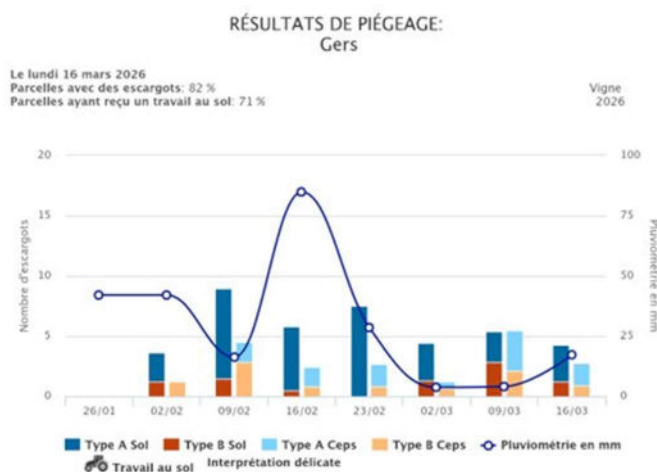
Asphyxie racinaire : sur sols hydromorphes, risque de déficience nutritionnelle (N, P, K, Mg...), sensibilité au froid et chloroses (notamment ferrique).

Floraison : la croissance jusqu’à floraison dépendra fortement des réserves (homogénéité, inflorescences, risque coulure/millerandage).

Assimilation des éléments : d’éventuels déficits énergétiques peuvent pénaliser l’absorption de N, P et K au démarrage.

→ ESCARGOTS

La reprise d’activité est effective depuis fin janvier. Les populations peuvent être importantes localement dans les couverts végétaux, et les escargots sont parfois déjà présents sur les ceps des parcelles historiques.



Points terrain :

Gers : Risque global Fort, avec une dépendance aux épisodes pluvieux. Historique 2025

Fenêtres critiques : 16/02 (très forte), 23/02 (élevée), 09–16/03 (modérée à significative).

Actions : Surveillance renforcée après pluies > 10–15 mm (48–72 h).

Focaliser au sol (bandes/barrières, leviers mécanisés maîtrisés pour limiter les refuges).

Adapter les interventions au calendrier des pluies (préventif juste avant/pluie, curatif immédiatement après si seuils dépassés).

Gironde : Risque global Moyen à Fort par épisodes, piloté par la pluie.

Fenêtres critiques : 16/02 (marquée), 09–16/03 (modérée à significative).

Actions : Caler la surveillance et les leviers sur les retours de pluie de mars.

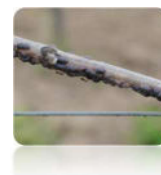
Prioriser les leviers au sol (barrières/localisations ciblées en bordures/rang).

Seuils d’intervention : vérifier vos seuils internes; déclencher si reprise post-pluie confirmée au piégeage.

→ COCHENILLE

Quelques foyers de cochenilles ont été observés en 2025 sur certaines parcelles et les bois laissés à la taille cette année peuvent en être encore pourvus.

Durant le repos végétatif de la vigne, ces ravageurs en hibernation impliquent parfois une destruction avant la reprise de l’activité printanière et le départ en végétation.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d’Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr

SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 – APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°1 : 19/03/2026 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

→ CHENILLES MANGE-BOURGEONS

Des papillons lépidoptères commencent à être observés sur les sarments. Il s'agit souvent de noctuelles, boarmies, géomètres, etc, qui s'attaquent plus particulièrement aux bourgeons et jeunes feuilles, au stade de chenilles.



→ CONFUSION SEXUELLE

La confusion sexuelle est une méthode perturbatrice de la reproduction d'insectes ravageurs, principalement des lépidoptères (Eudemis, Cochylis). Cette méthode repose sur la diffusion au sein des parcelles de molécules de synthèses analogues aux phéromones sexuelles émises par les femelles pour attirer les mâles.

Le démarrage du cycle des 2 ravageurs a lieu au début du printemps (fin mars/début avril) avec l'émergence des adultes issus des chrysalides hivernales.

Ce début de 1er vol se caractérise par l'apparition des mâles avant les femelles (protandrie).

L'émergence des 1er adultes est estimée selon un modèle qui cumule les températures moyennes journalières en base 0 (c'est-à-dire supérieures à 0). Selon ce modèle, le début d'émergence a lieu quand la somme des températures est égale ou proche de 565° jour.

Repère opérationnel 2026 : installer les diffuseurs avant le début du 1er vol (souvent fin mars-début avril selon secteurs). En pratique, viser une pose autour de 500 °J (base 0) et confirmer avec les cumuls locaux, les OAD et/ou le piégeage.

Actuellement, les cumuls de la saison sont supérieurs à la campagne passée. Cela se confirme, avec une forte hausse des cumuls de températures ces derniers jours. Nous avons presque une semaine d'avance sur le cumul des degrés jours. Ceci laisse à penser qu'il faudra poser la confusion d'ici :

D'ici la fin de la semaine pour le secteur de Bordeaux

D'ici 10 jours pour le Bergeracois, Auch et Sud Aquitaine

Cumul des degrés jours *	Bergerac	Bordeaux	Auch
Au 24/02/2026	231	231	263
Au 24/02/2025	209	240	217
Au 25/02/2024	238	263	238
Au 27/02/2023	201	214	218
Au 03/03/2026	305	305	350
Au 03/03/2025	266	304	272
Au 03/03/2024	298	328	302
Au 06/03/2023	239	251	254
Au 10/03/2026	386	445	385
Au 10/03/2025	349	398	359
Au 10/03/2024	355	394	381
Au 10/03/2023	283	298	300
Au 17/03/2026	444	520	450
Au 16/03/2025	390	442	406
Au 17/03/2024	438	487	448
Au 17/03/2023	378	397	397
Au 24/03/2026			
Au 24/03/2025	476	530	488
Au 24/03/2024	535	593	550
Au 24/03/2023	465	490	483
Au 31/03/2026			
Au 30/03/2025	549	610	565
Au 31/03/2024	608	669	622
Au 31/03/2023	554	591	577

Au travers de notre réseau d'observation, de nos piégeages et de nos OAD, nos techniciens EVV pourront vous apporter de l'information précise pour la gestion et le pilotage de votre protection vers de grappe.

→ ERINOSE

Sur les parcelles sensibles, les dommages peuvent se manifester très tôt, dès le stade pointe verte.

Des galles peuvent être observées sur les premières feuilles à la base des rameaux. Suite à des attaques majeures au printemps, l'érinose peut entraver la croissance des jeunes plants et entraîner un avortement des fleurs.

La gestion du risque dans les zones les plus vulnérables se base sur un contrôle précoce et la possibilité d'utiliser des méthodes de lutte biocontrôles.

→ OÏDIUM-BLACK-ROT

➤ Risque Oïdium

Le sud-Aquitaine déjà débourré (Bellocq, Eauze, Monein...) se place en tête de vigilance. Sur Madiran, la montée du risque devrait se faire dès le débourement (21/03) si fenêtres sèches et températures douces se confirment.

Sensibilité haute sur Monein, Eauze, Madiran

Bellocq : phénologie avancée = vigilance précoce même si sensibilité moyenne.

Nogaro / Geaune : risque plus faible pour l'instant.

Nord Aquitaine : seul le secteur Léognan serait réellement entré en phase de début de risque.

➤ Risque Black-rot

En Sud Aquitaine et en début de cycle, les feuilles jeunes constituent le principal support de taches primaires ; l'enjeu « grappes » viendra plus tard. La vigilance est prioritaire là où la sensibilité est haute et le débourement déjà franchi (Geaune, Monein)

Risque modéré sur Geaune et Monein (sensibilité variétale)

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 – APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°1 : 19/03/2026 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

Risque faible dans les autres zones à ce stade (conditions encore peu favorables).

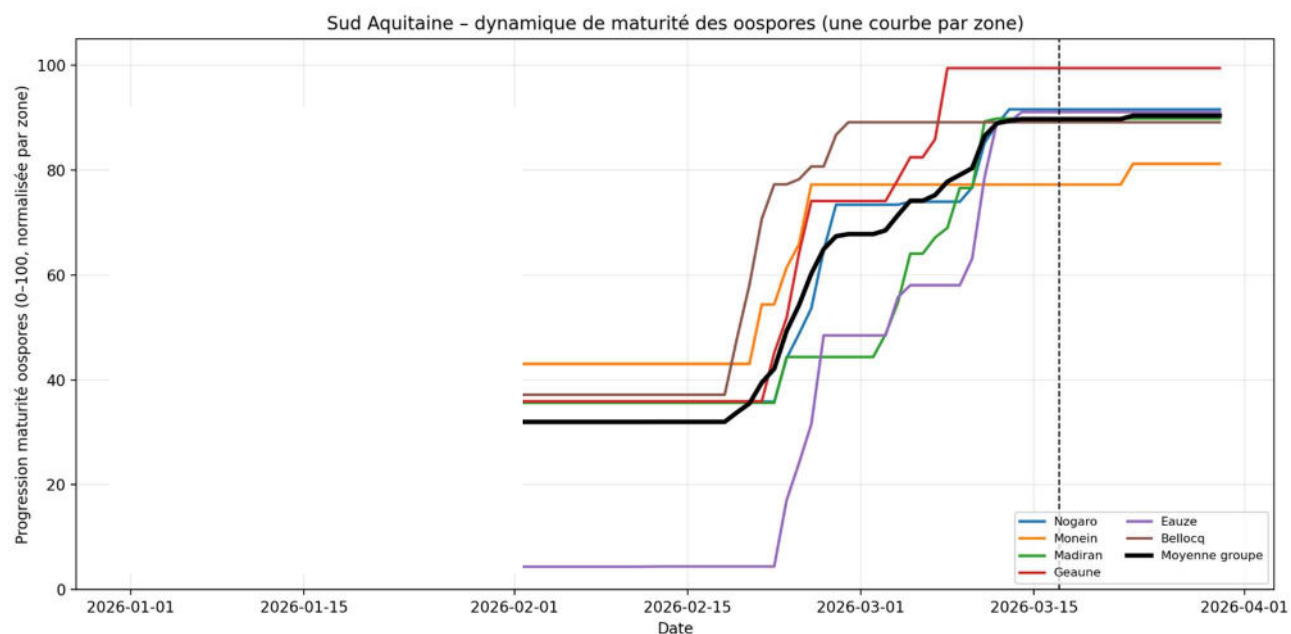
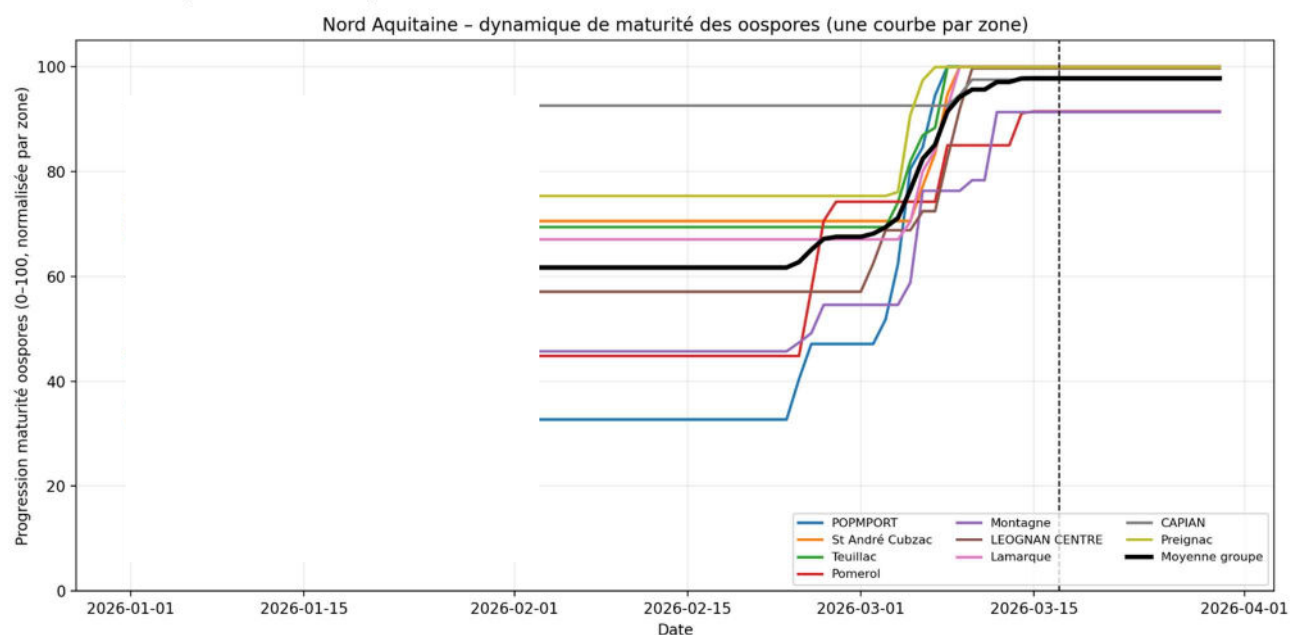
Nord Aquitaine : idem Oïdium

→ MILDIOU

Le mildiou n'est pas plus en avance biologiquement que les autres années, c'est la précocité de la vigne qui augmente le risque. La bascule du risque dépendra des **pluies à venir et de la réceptivité de la vigne**.

Pour ce début de saison, et selon nos OAD, voici un état des lieux de la maturité des œufs de mildiou.

➤ Nord Aquitaine et Sud Aquitaine:



Sur secteurs précoces:

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°1 : 19/03/2026 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

Surveillance rapprochée des déclencheurs « œufs mûrs + pluie efficace + stade réceptivité = Risque de contamination ».
Protection d'amorçage possible à 2-3 feuilles sur parcelles historiques mildiou / bas-fonds / sols humides, surtout en cépages sensibles.

→ MALADIES DU BOIS (esca/BDA, eutypiose)

En 2025, les symptômes ont été globalement moins visibles. Pour limiter l'apparition et la propagation, une application d'un fongicide de biocontrôle homologué peut être envisagée en pulvérisation ou badigeonnage sur plaies de taille, selon contexte et recommandations.

→ EXCORIOSE

La période de réceptivité s'étend généralement du stade éclatement du bourgeon au stade 2-3 feuilles étalées ; en conditions favorables elle peut se prolonger jusqu'à 6-8 feuilles. La protection se raisonne pour couvrir en préventif les périodes pluvieuses.

- Si des symptômes sont présents sur les bois après la taille, l'inoculum local est disponible : des contaminations printanières restent possibles en cas de pluies.
- Stratégies possibles sur parcelles à historique : (1) deux passages produit de contact (30 % bourgeons de base au stade "éclatement", puis 30 % au stade "2-3 feuilles étalées") ; ou (2) un passage produit systémique associé à un produit de contact au stade D "sortie des feuilles".
- Recommandations : privilégier panneaux récupérateurs et pulvérisateurs en ordre de marche.

→ COUVERTS VEGETAUX

Les semis de couverts végétaux et notamment d'engrais verts ont été moins nombreux cet automne. D'autres sont en cours d'implantation depuis ce mois de Mars.

Les semis précoces d'automne, bien installés, développent actuellement leurs biomasses aériennes. Les crucifères sont en fleurs. L'excès d'eau combiné aux périodes de gel ont affecté certaines espèces notamment la fèverole et l'avoine.

→ GESTION DU SALISSEMENT (inter-rang / cavaillon)

Les désherbages d'automne ont été réalisés dans de bonnes conditions de novembre à décembre, en composant avec la météo et la portance. Le travail mécanique sous le rang est déjà initié depuis l'arrêt des fortes pluies. Sans intervention récente, les cavaillons se sont plus ou moins re-salis et la météo actuelle favorise les levées.

Adventices observées : ray-grass, dicotylédones (géranium, séneçon, moutarde, véronique, souci...), érigérons.

Vigilance : à l'approche du débourrement, les interventions mécaniques peuvent remobiliser des spores (risque de contaminations précoces). Sur sol bien ressuyé, privilégier la tonte intercep si l'herbe est trop haute.

Désherbage chimique : adapter les choix produits aux stades des adventices ; surveiller le stade de la vigne et les restrictions d'emploi de certaines substances actives.

→ GESTION DU VIGNOBLE

La taille et le tirage des bois sont terminés. Reste encore des tailles tardives prévues sur les zones gélives. Les travaux de pliage et carassonnage sont en cours. Le broyage des sarments se réalisent.

Les épandages d'engrais et d'amendement sont en cours d'applications.

Les premières plantations débutent fin Mars.

🌱 Biodiversité: taille des haies

A partir de la mi-mars, la saison de nidification va commencer. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet. Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 16 mars au 15 août (*sauf dérogation départementale*).

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 – APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°1 : 19/03/2026 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

→ OUTILS DE PILOTAGE AU VIGNOBLE

➤ MOVIDA GRAPEVISION® - XARVIO FIELD MANAGER®

EVV s'appuiera cette année encore sur les données de modélisation issues des OAD Movidia Grapevision® et Xarvio Field Manager®.

Avec ces Outils d'Aide à la Décision, nous surveillerons simultanément les risques mildiou, oïdium, black rot et botrytis. En évaluant de façon précise le niveau des contaminations pour chacune de ces maladies, les équipes EVV vous indiquerons au fil de la saison les niveaux de risques. **Avec EVV, vous pouvez commander l'une ou l'autre de ces licences.**

Présentation technique de l'outil Xarvio Field Manager Vigne

30/03/2026 13h30 (format webconférence)

Vous êtes invités, contactez votre technicien EVV

OAD	Vidéo
Movidia Grapevision®	https://www.youtube.com/watch?v=uNtq8LiveyI&t=5s
Xarvio Field Manager®	https://www.youtube.com/watch?v=zgQ7ztw-XFw

➤ WEENAT®

EVV vous propose des stations météo connectées avec

5 offres possibles avec des stations météo dématérialisées et/ou des stations physiques ajustables selon les spécificités des besoins rencontrés

Toutes les offres comprennent :

- Une interface mobile Weenat avec des alertes paramétrables
- Des prévisions à 9 jours tous paramètres
- Un connecteur vers les OAD de modélisation du risque ravageurs.



➤ BOUGIES STOPGEL®

EVV vend des bougies pour lutter contre le gel, sous deux formats :

- Bougie STOPGEL verte 6L (durée de 8 heures)
- Tonneau STOPGEL Vert 80L (durée de 6 heures) à associer à des tours antigel ou éoliennes

Les bougies STOPGEL se différencient par leur composition : elles sont 100% naturelles !

Elles sont donc moins polluantes, font moins de fumée pour un meilleur pouvoir calorifique.



➤ PEL102®

EVV fournit, pour les gels modérés, une solution foliaire à appliquer 12h à 48h avant le gel.

PEL102 active certaines voies métaboliques pour abaisser de 1 à 2°C la température à laquelle l'eau des cellules va geler.

PEL102 limite l'impact du gel tout en préservant le développement et le rendement de votre culture.

Nos essais démontrent que, PEL102 aide également à une meilleure reprise végétative après le gel.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 – APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°1 : 19/03/2026 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

→ ENTRETENIR LES PULVÉRISATEURS

En intersaison : contrôler tuyauterie, manomètre, pompe, cloche à air, filtres cabine, cuve, buses, rampe, lance...

Réaliser les réparations nécessaires et tester le matériel avant la campagne.

En saison : vérifier régulièrement fuites, état des buses, manomètre ; rincer la cuve en fin de journée ou avant changement de produit.

Remplacer les buses si variation individuelle > ±10 % du débit nominal.

Laver l'extérieur sur aire appropriée, non connectée aux réseaux d'eaux usées/pluviales.

Mon Réglage Pulvé : un outil pour optimiser vos traitements <https://reglage-pulve.vignevin.com/>

- Cet outil gratuit et pratique (téléchargeable sur smartphone) vous permet d'optimiser facilement les réglages de votre pulvérisateur.
- Un bon réglage, c'est : une application plus précise et efficace, moins de pertes et d'intrants, une meilleure protection de la vigne... et de l'environnement.

→ Note technique Nationale OSCAR 2026

<https://observatoire-cepages-resistants.fr/>

La stratégie de protection des cépages résistants, doit viser à éviter l'apparition de souches contournantes et limiter la propagation de ces souches dans les situations où elles ont déjà été détectées.

Ces stratégies doivent s'appuyer sur la combinaison de plusieurs leviers complémentaires :

- La mise en œuvre de méthodes prophylactiques, destinées à limiter l'initiation des épidémies et leur développement. Elles incluent notamment les pratiques culturales telles que l'épamprage, le relevage ou la gestion des sols. Des travaux sont en cours sur les possibilités d'exportations de l'inoculum primaire de mildiou.
- La réalisation de traitements phytosanitaires préventifs, qui doivent impérativement être adaptés à la pression parasitaire de l'année, conformément aux préconisations des conseillers techniques.

Dans les secteurs où des souches contournantes ont déjà été identifiées, une vigilance accrue est requise, en particulier en cas d'épidémie précoce et intense. Dans ce contexte, la mise en place de traitements précoces peut être envisagée.

La stratégie globale doit également intégrer la gestion du black rot sur les parcelles sensibles en particulier dans les contextes climatiques favorables au développement de la maladie.

→ REGLEMENTAIRE

- **Autorisations de Plantation** <https://fra01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fcdotes-de-bourg.us11.list-manage.com%2Ftrack%2Fclick%3Fu%3Dd1cfe43a34e6878efab028cf9%26id%3D9c1fe492b6%26e%3D2c2d96e208&data=05%7C02%7Ceric.capredon%40evv.fr%7C738277a6ee6344c1ad8608de810cd5fc%7Cfe76af53bbc9405f9959c146f5639d34%7C0%7C0%7C639090089334111127%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJFbXB0eU1hcGkiOnRydWUslYiOiJwLjAuMDAwMCIslAiOiJXaW4zMlslkF0ljoITWFpbGlldUljoyfQ%3D%3D%7C0%7C7C%7C&sdata=i0TNFuB5dJSG8MjjKFBhS%2F%2FuS7vP9CFcx73z2fjzeg%3D&reserved=0>

Consultez l'[arrêté préfectoral](#) du 20 février précisant les conditions d'attribution des :

- autorisations de plantation nouvelle 2026 (à déposer du 16 mars au 18 mai 2026)
- autorisations de replantation et replantation anticipée déposées au cours de la prochaine campagne 2026/2027 (du 1er août 2026 au 31 juillet 2027).

• Viticulteurs de Gironde - Le dépôt des dossiers d'indemnisation est ouvert

Suite aux orages de grêle des **10 mai et 13 juin 2025**, l'État a reconnu **219 communes girondines** comme sinistrées.

Si vous avez subi des pertes de récolte, vous pouvez dès maintenant déposer une **demande d'indemnisation** auprès de la DDTM, jusqu'au **23 mars 2026**.

Conditions principales :

- ✓ Exploitation agricole non couverte par une assurance MRC
- ✓ Parcelles localisées dans l'une des 219 communes reconnues

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169 – TVA FR 53 848 290 169 – APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°1 : 19/03/2026 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

- ✓ Pertes supérieures à 50 % à l'échelle de l'appellation et de l'exploitation
- ✓ Montant des pertes supérieur à 200 €

Comment déposer votre dossier ? Par télédéclaration, par mail ou par courrier auprès de la DDTM.
Tous les documents et la liste des communes éligibles sont disponibles sur le site de la préfecture de la Gironde. **Pour toute question, contactez directement la DDTM** : 05 47 30 51 29 - 05 47 30 52 87

🔍 Viticulture – Certification HVE-4 (Version 2026)

La version HVE-4 est le référentiel officiel en vigueur depuis le 1er janvier 2023, confirmée par le Conseil d'État (18 février 2025).
4 modules évalués : biodiversité, stratégie phytosanitaire, fertilisation, irrigation.

1. Module Biodiversité : Maintien/augmentation des infrastructures agroécologiques. Pondération révisée (haies, lisières).
2. Module Phytosanitaire : Interdiction des CMR1, Suivi actif parcellaire., OAD reconnus obligatoires.
3. Module Fertilisation (Viticulture) : Bilan azoté total ≤ 40 kg N/ha/an, Valeurs d'export mises à jour (2023).
4. Module Irrigation : Peu de modifications. Pilotage via sondes et données météo.

Notion HVE-5 (Bureau Veritas) : pas un nouveau référentiel. Mise à jour du plan de contrôle : suppression niveau 1, MAJ OAD et CMR. Audits restent sur grille HVE-4.

Préparation audit viticulture

- Registre phyto + observations.
- Plan fertilisation + analyses sol.
- Cartographie biodiversité.
- Preuves OAD + fiches techniques.

Point fiscal : crédit d'impôt HVE prorogé en 2026 pour les nouveaux certifiés (selon conditions d'éligibilité).

🔍 ZNT 2026 (zones non traitées) – points clés

DRAAF Nouvelle-Aquitaine (ZNT) <https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/point-sur-la-reglementation-des-znt-a3059.html>

L'arrêté national du 4 mai 2017 modifié encadre l'usage des produits phytopharmaceutiques à proximité des points d'eau.

Objectif : protection des milieux aquatiques et réduction des pollutions diffuses.

Points d'eau concernés : Cours d'eau, fossés, mares, plans d'eau, définis par [arrêtés préfectoraux](#).

<https://www.gironde.gouv.fr/contenu/telechargement/35876/251063/file/carte+annexe+AP+ZNT+2017+08+04.pdf>

Distances réglementaires :

- ZNT par défaut : 5 m.
- Distances étiquette : 5, 20, 50, >100 m.
- Inscriptions obligatoires sur AMM.

Réductions possibles (20/50 m $\rightarrow$ 5 m)

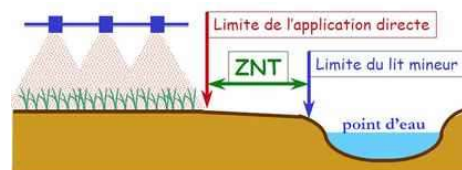
Conditions cumulatives :

- Dispositif végétalisé permanent (haie arbustive ≥ 5 m en vigne).
- Matériel anti-dérive homologué ($\geq 66\%$). <https://info.agriculture.gouv.fr/boagri/instruction-2025-694>

Cas particuliers

Les traitements obligatoires FD ne sont pas soumis à ZNT aquatique.

. Vérifier systématiquement l'étiquette.



🔍 DSR - DSPPR – points clés

• DSR (Distance de Sécurité Riverains) : distance par défaut à respecter en limite de propriété des habitations lorsque l'AMM ne prévoit pas de distance spécifique. Incompressible.

• DSPPR (Distance de Sécurité Personnes Présentes et Résidents) : distance inscrite dans l'AMM et prioritaire sur toute autre règle. Incompressible.

Règles générales :

- Les distances proviennent de l'arrêté du 27 décembre 2019 modifié et intégrées dans l'arrêté du 4 mai 2017.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 – APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°1 : 19/03/2026 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

- En absence de DSPPR dans l'AMM :
 - 20 m : produits CMR1 ou perturbateurs endocriniens.
 - 10 m : produits CMR2.
 - 5 m : autres produits, sauf biocontrôle, UAB, (0 m).

Les distances de sécurité ne s'appliquent pas non plus aux produits composés uniquement de substances de base, qui ne sont pas des produits phytopharmaceutiques. Les substances de base approuvées ainsi que leurs utilisations possibles sont répertoriées sur le site de l'ITAB.

Par contre, toute distance de sécurité pour les résidents et les personnes présentes qui figurerait dans l'AMM d'un produit de biocontrôle ou d'un produit utilisable en Agriculture Biologique doit être appliquée.

- Les distances DSPPR présentes sur l'étiquette ANSES prévalent.

Application pratique : **Lecture de l'étiquette prioritaire.**

- DSPPR = habitation + zones fréquentées + lieux vulnérables.
 - DSR = limite de propriété, que des personnes soient présentes ou non.
- Viticulture :
- Distances applicables aux traitements vigne selon AMM ou distances génériques ci-dessus.



➤ Phrases de risque SPe 8 (Protection des pollinisateurs) – points clés

Définition SPe 8 : phrase réglementaire d'étiquetage imposée par le règlement (UE) 547/2011. Elle vise à protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs.

Contenu SPe 8 : options possibles :

- Dangereux pour les abeilles.
- Ne pas appliquer durant la floraison.
- Ne pas utiliser en zone de butinage.
- Retirer ou couvrir les ruches pendant l'application et pendant une durée définie.
- Ne pas appliquer si des adventices en fleur sont présentes (les enlever avant floraison).
- Ne pas appliquer avant une date indiquée.

Application en viticulture : depuis l'arrêt pollinisateurs, la vigne est considérée comme culture attractive. Restrictions horaires : 2 h avant à 3 h après coucher du soleil en floraison.

Produits concernés : tous PPP dont l'étiquette comporte la mention SPe 8, y compris biocontrôle et adjuvants (hors usages éclaircissage).

Bonnes pratiques : respecter strictement l'étiquette, vérifier floraison, retirer ruches si mentionnées, éviter traitements en présence d'adventices en fleur.

UTILISATEURS PROFESSIONNELS DE PRODUITS

PHYTOPHARMACEUTIQUES <https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/telecharger-la-note-d-information-a3036.html>

Une note, identifiant les points saillants de la réglementation applicable à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en précisant les non-conformités susceptibles d'être constatées lors des contrôles, a été rédigée par le Service régional de l'Alimentation. Elle donne les informations sur les sanctions rattachées à chacune des infractions qui peuvent être relevées. Consulter la note d'information utilisateurs professionnels de produits phytopharmaceutiques

Source	Lien
--------	------

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169 – TVA FR 53 848 290 169 – APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°1 : 19/03/2026 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

BSV Vigne – Nouvelle-Aquitaine	https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/agro-environnement/ecophyto/bsv-bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-vigne/
Note technique 2026 – résistances maladies de la vigne	https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/note-technique-2026-sur-les-resistances-aux-maladies-de-la-vigne
E-phy / ANSES	https://ephy.anses.fr/
Liste des produits de biocontrôle	https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole
Matériels limitant la dérive	https://agriculture.gouv.fr/materiels-permettant-la-limitation-de-la-derive-de-pulverisation-des-produits-phytopharmaceutiques

Avant toute utilisation de produits de protection des plantes, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou <https://phytostimdata.com/module/interface/accueil.php>

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°1 : 19/03/2026 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro